## Dans les bibliothèques, la lutte continue !
## TOUS EN GREVE LE 23 NOVEMBRE

BAS : vous vous sentez floués par le reclassement entériné en avril dernier, vous refusez un « pseudo » examen professionnel dont les épreuves s'apparentent à un véritable concours… Vous êtes nombreux à espérer accéder enfin à la catégorie A dont vous exercez les tâches depuis des années.

Tous ensemble, dans les établissements, nous avons manifesté notre colère en signant des pétitions contre la réforme injuste de la catégorie B. Nous voulons que le ministère fasse enfin des propositions concrètes pour améliorer réellement la carrière des BAS par l'augmentation des possibilités de promotion par liste d'aptitude et par concours et l'organisation d'examens professionnels avec uniquement un oral. Mais, au-delà des BAS, il est indispensable d'améliorer la carrière de l'ensemble des collègues, en augmentant également les possibilités d'accès de C en B : 21 possibilités seulement pour la liste d'aptitude en BAS en 2012, alors qu'il y avait 1653 promouvables, soit 1,27 %, c'est inacceptable ! Il y a urgence !

C'est pourquoi, l'Intersyndicale des bibliothèques CFDT (Culture et Sgen), FERC-Sup CGT, SNPREES-FO, SNASUB-FSU et SNPTES-UNSA a déposé un préavis de grève qui couvre l'ensemble des collègues des bibliothèques.

**Si d'ici le 23 novembre 2012, le ministère reste sourd à la colère qui monte des bibliothèques et continue à nous proposer du vent,**
**la CAP ne pourra pas se tenir et nous devrons être très nombreux en grève et devant le ministère pour leur montrer qu'on ne lâchera rien !**

## 23 novembre 2012 : TOUS EN GREVE

**Pour Paris et l'Ile-de-France, rassemblement devant le ministère à partir de 9h (1 rue Descartes 75005 Paris)**

**Pour exiger :**

- une revalorisation des carrières de la catégorie B et, au-delà, de l'ensemble de la filière par l'augmentation des possibilités de promotion de C en B et de B en A, par liste d'aptitude et par concours interne ;
- pour les catégories B, la mise en place dès 2013 d'examens professionnels d'accès aux grades supérieur et exceptionnel comportant uniquement un oral ;
- pour ces examens, un nombre de postes beaucoup plus important qu'en 2012 ;
- la création de postes de personnels de bibliothèque dès le budget 2013.